

TESTS PRÉALABLES À L'INTÉGRATION FORMATION BPJEPS

spécialité « Educateur Sportif » Mention « Equitation »

Les exigences préalables ont pour but de vérifier les compétences du candidat à suivre, le cursus de formation BPJEPS spécialité « Educateur Sportif » Mention « Equitation ».

Selon les documents fournis pour votre inscription (certains diplômes pouvant accorder une équivalence aux Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation), vous serez convoqué(e) pour :

- Les Tests d'Exigences Préalables (phase 1 de sélection) ;
- Les Tests d'entrée en formation organisés par le CFA du Centre Equestre des Deux Rives (phase 2 de sélection).

Phase 1

TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION (TEP)

Introduction :

Les exigences préalables visent à évaluer les compétences du candidat afin de s'assurer qu'il est en mesure de suivre la formation menant à la mention « Equitation » du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS), spécialité « éducateur sportif ».

Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen de la réussite d'un test d'exigences préalables composé des trois épreuves figurant ci-dessous.

Pour valider le test, le candidat doit obtenir un total supérieur ou égal à 54 sur 90 sans avoir obtenu un total inférieur à 5 sur 10 sur l'un des critères.

Le candidat qui n'obtient pas la validation du test peut conserver le bénéfice d'une ou des épreuves pour lesquelles il a obtenu un total supérieur ou égal à 18/30 sans avoir obtenu un total inférieur à 5 sur 10 à l'un des critères.

Les évaluateurs peuvent interrompre une épreuve et en refuser la validation dès lors que l'action du candidat présente un danger pour lui-même, les cavaliers, la cavalerie ou les tiers ou si son comportement est contraire au respect des équidés, des cavaliers ou des évaluateurs. Le rectorat de région académique en charge d'établir le calendrier des tests d'exigences préalables à l'entrée en formation, peut s'appuyer sur le directeur technique national de l'équitation ou son représentant, pour la mise en œuvre et l'évaluation du test susmentionné. La réussite à ce test d'exigences préalables est attestée par le recteur de région académique.

Le (la) candidat(e) doit :

- Présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique et l'encadrement des « activités équestres » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au **secourisme** suivante :
 - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
 - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.
- Satisfaire aux **tests** suivants quelle que soit l'option choisie :
 - Epreuve 1- Travail sur le Plat
 - Epreuve 2 - Saut d'obstacles
 - Epreuve 3 - Travail à pied

Modalités :

Équidé utilisé : cheval personnel ou location d'un équidé du centre équestre des Deux Rives (si location, deux entraînements minimum doivent être réalisés par le candidat avec l'équidé, en amont des TEP).

Nombre maximum de participants : 20 personnes (dans la limite des chevaux de club disponibles).

Tarifs :

- Tarif par épreuve : 35€
- Location cheval du club : 40€ la journée
- Location d'un box (si cheval personnel) : 15€ la journée
- Entraînements préalables (si location cheval de club) : le tarif applicable est celui du centre équestre des Deux Rives

Inscriptions : rendre le formulaire joint au site internet et toutes les pièces justificatives demandées.

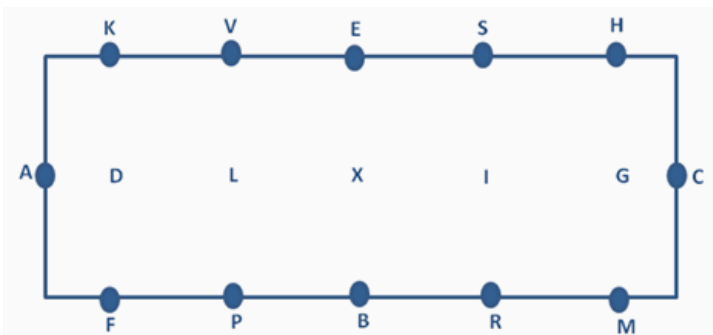
DESCRIPTIF DES ÉPREUVES

Dispenses et équivalences en Annexe 1

Epreuve 1 : Travail sur le plat

Déroulement

Durée : 10 minutes maximum. - En filet ou bride, éperons et cravache autorisés. Le candidat ayant préalablement détendu présente les exercices dans l'ordre en tenue correcte, sur un rectangle de 60 × 20 m.



N°	Exercices	Critères de réussite (1)		
		Fonct. Cavalier (*)	Emploi des aides (**)	Fonct. Cheval (***)
1	R Piste à main gauche au trot enlevé CA serpentine de 3 boucles			
2	A trot assis F cession à la jambe droite au maximum jusqu'à la ligne du milieu (entre L et X). Marcher droit quelques foulées A hauteur de X cession à la jambe gauche jusqu'à la piste (entre R et M)			
3	HF changement de main. Développer le trot. Vers X trot de travail quelques foulées puis développer à nouveau. F trot de travail			
4	Entre K et V cercle de 10m, épaule en dedans à droite jusqu'en E EM changement de main. Entre H et S cercle de 10m, épaule en dedans à gauche jusqu'en E Entre E et V redresser			
5	K pas moyen A arrêt - reculer 3 à 5 pas et repartir au pas FE changement de main au pas allongé - Entre E et S pas moyen			
6	Entre S et H demi-cercle hanches en dedans de 5m maximum. Rejoindre la piste avant E Entre V et K demi-cercle hanches en dedans de 5m maximum. Rejoindre la piste avant E			
7	E départ au galop de travail à droite SRS cercle de 20m, sur le cercle progressivement galop moyen, S galop de travail			
8	CA serpentine de 3 boucles, la deuxième au contre galop KR changement de main, vers la ligne du milieu, passer au trot quelques foulées, puis galop de travail à gauche CA serpentine de 3 boucles, la deuxième au contre galop FS changement de main, vers la ligne du milieu, passer au trot quelques foulées, puis galop de travail à droite			
9	C doubler, galoper droit, entre G et I cession à la jambe gauche rejoindre la piste avant V En arrivant à la piste, changement de pied de ferme à ferme ou en l'air. A doubler, galoper droit, entre D et L cession à la jambe droite rejoindre la piste avant S En arrivant à la piste changement de pied de ferme à ferme ou en l'air			
10	C cercle de 20m Sur le cercle, repasser au trot de travail enlevé et laisser le cheval se déplier Progressivement, transition au pas, puis rênes longues			
Total critères		10	10	10
Total général		30		

(1) Critères de réussite :

Attribution d'1 point si le critère est Acquis / 0 si Non Acquis.

Pour valider le test, le candidat doit obtenir un total par critère égal ou supérieur à 5 et un total général de 18/30.

Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques : travail longitudinal, latéral, 2 pistes sans et avec incurvation, etc.

(*) *Fonctionnement du cavalier* : équilibre et liant, fonctionnement et coordination des différentes parties du corps.

(**) *Emploi des aides* : indépendance et accord des aides, justesse des aides employées, dosage et tact, préparation des exercices.

(***) *Fonctionnement du cheval* : Réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : respect des premières étapes de l'échelle de progression (correction de l'allure, Souplesse-décontraction, qualité du contact).

Epreuve 2 : Saut d'obstacles

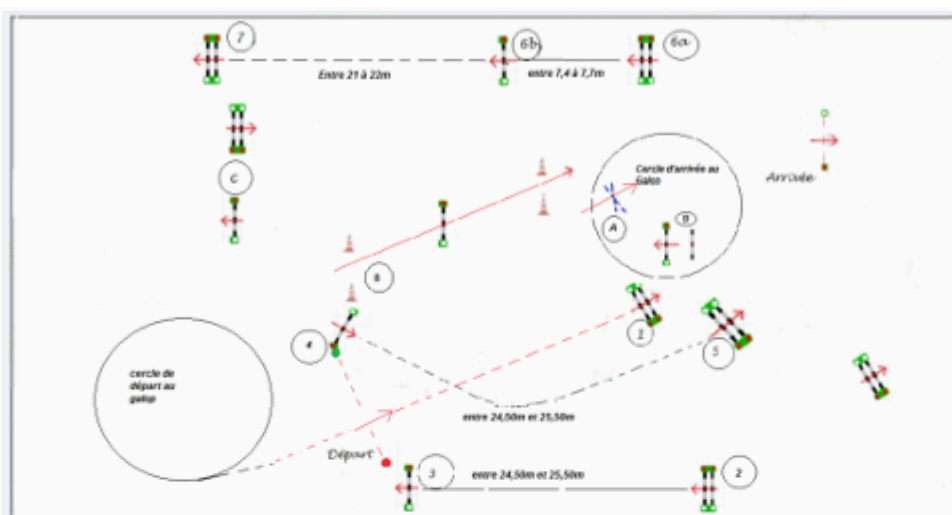
Déroulement

Durée 10 minutes maximum. Le candidat ayant préalablement détendu sur le plat et à l'obstacle présente les exercices dans l'ordre en tenue correcte. Embouchure et harnachement conformes au règlement de Saut d'obstacles de la fédération française d'équitation (FFE), éperons et cravache autorisés.

Cotes des obstacles (oxer : hauteur 1^{er} plan × hauteur 2^d plan × Largeur)

A: croisillon : 50cm / B : vertical à 70cm avec barre de réglage à 2,20m : / C : vertical à 80cm et oxeur à 75cm × 80cm × 95cm

Parcours : N°1 : 85cm / N°2 : 80 cm × 85 cm × 90 cm / N°3 : 95cm / N°4 à 8 verticaux : 100cm, oxers à 95cm × 100cm largeur maxi : 105 cm



N°	Exercices	Critères de réussite (1)		
		Fonct. Cavalier	Emploi des aides	Fonct. Cheval
1	Saut au trot sur le croisillon A, sans barre de réglage. 3 sauts maximum.	1	1	1
2	Saut au trot sans étriers en équilibre sur le vertical B, avec barre de réglage. 3 sauts maximum.	1	1	1
3	Sauts au galop sur le vertical et l'oxer C, hauteur 80 cm. 3 sauts maximum au total.	2	2	2
4	Parcours de 8 obstacles.	4	4	4
5	Effectuer 2 passages sur la ligne 2-3 en variant le nombre de foulées d'un passage à l'autre.	2	2	2
Total critères		10	10	10
Total général		30		

(1) Critères de réussite :

Pour les exercices coefficient 1 : Acquis 1 point / Non Acquis 0 point.

Pour les exercices coefficient 2 : Acquis 2 points / Partiellement Acquis 1 point / Non Acquis 0 point.

Pour l'exercice coefficient 4 : Acquis 4 points / Partiellement Acquis 3, 2 ou 1 points / Non Acquis 0 point.

Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques.

(*) *Fonctionnement du cavalier : équilibre et liant, stabilité et solidité.*

(**) *Emploi des aides : indépendance et accord des aides, dosage et justesse des interventions, tracé, contact.*

(***) *Fonctionnement du cheval : Réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : qualité de l'allure (rythme, amplitude, équilibre) et des saut.*

Validation :

Pour valider le test le candidat doit : obtenir un total par critère égal ou supérieur à 5/ 10 et un total général minimum de 18 /30

Cas d'élimination : chute ; 3 désobéissances sur l'ensemble du test.

Epreuve 3 : Travail à pied

Déroulement

Durée 10 minutes maximum. Le candidat ayant préalablement détendu, présente un équidé en filet à la longe sans enrênement et exécute les exercices dans l'ordre. Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains. Chambrière et gants obligatoires, éperons interdits. Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains.

Aménagement

Dimensions des cercles : environ 15m. Largeur des portes 3m. Les 2 cercles sont tangents. Une porte est commune aux 2 cercles. Obstacle : vertical 50cm avec barre d'appel des 2 côtés ; sans barre de réglage, avec oreille. Chandelier ou plot intérieur permettant le passage de la longe. Positionné pour ne pas être gêné par les cônes.

Exercices		-	+	Observations
<p>Le longeur installe son équidé sur le cercle à la main de son choix en passant dans les portes matérialisées par les cônes.</p> <p>A partir du pas, obtenir un arrêt, puis repartir progressivement au trot.</p> <p>Au bout de 2 tours environ, obtenir une transition au pas puis progressivement repartir au trot.</p> <p>Au bout de 2 tours environ, obtenir un départ au galop</p> <p>Au bout de 2 tours environs, obtenir une transition au trot puis au pas</p> <p>A partir du pas, obtenir un arrêt</p>				
<p>Le longeur change de main et installe son équidé au trot sur le cercle A</p> <p>Le longeur lui demande de se déplacer en ligne droite puis le réinstalle sur le cercle B</p> <p>L'exercice peut être répété une fois (aller-retour ou en partant du même cercle)</p>				
<p>Le longeur installe son équidé au trot sur le cercle en amont de l'obstacle après avoir retiré l'enrênement le cas échéant.</p> <p>Le longeur fait sauter l'obstacle à son cheval, puis l'installe sur un cercle au trot à la réception et repasse progressivement au pas.</p> <p>L'exercice peut être répété si besoin 2 fois maximum.</p>				
Domaine	Critères	Note / 10		Observations
Fonctionnement du longeur	Placement Aisance dans la manipulation de la longe et de la chambrière Adaptation des demandes au comportement du cheval Respect de la sécurité			
Emploi des aides	Adaptation de la méthode d'attache de la longe en fonction de l'équidé Réglage et utilisation de l'enrênement (si utilisé) Adaptation de la place et de la posture Dosage dans l'utilisation de la longe, de la chambrière et de la voix			
Fonctionnement de l'équidé	Réalisation effective des exercices Qualité de la locomotion (impulsion et régularité) Stabilité de l'équidé Qualité de la connexion avec le longeur			
Total / 30				
<p>Validation : Pour valider le test le candidat ne doit pas avoir obtenu une note d'ensemble égale ou inférieure à 5 ET le total général des notes obtenues ne peut pas être inférieur à 18 /30</p>				
Résultat final		ACQUIS <input type="checkbox"/>		NON ACQUIS <input type="checkbox"/>

Phase 2
TESTS DE SÉLECTION ORGANISÉS PAR LE CFA DES DEUX RIVES

Les candidats ayant satisfait aux tests des exigences préalables à l'entrée en formation sont convoqués pour participer aux tests de sélection de l'organisme de formation.

Toutefois : si le nombre de candidats à la formation est inférieur ou égal à 10, alors, ces tests de sélection n'auront pas lieu. Dans ce cas, le CFA vous contactera pour valider votre candidature.

Ces tests se composent des épreuves suivantes :

- Epreuve écrite :

Le candidat répondra à un total de 12 questions sur des sujets théoriques, techniques et de réflexion personnelle.

- Entretien de motivation :

En s'appuyant sur le CV et la lettre de motivation, échange avec le candidat sur ses acquis dans les domaines scolaires, professionnels, sportifs et d'animation, appuyés par des diplômes, certificats ou attestations correspondants. Également sur le projet professionnel : cohérence entre le parcours de formation et l'emploi visé, champ d'intervention souhaité, type de structure employeur ciblé, modalités de financement de la formation, ainsi que les perspectives d'évolution à moyen terme.

Grilles d'évaluation :

Test écrit

Note de l'évaluateur:

Compétences (+ pondération)	0	1	2	3
Soin du texte ; lisibilité et propreté du texte				
Capacité à exprimer ses pensées				
Capacité de réflexion, logique				
Maîtrise du vocabulaire				
Orthographe				
Total	/15			

0: Insuffisant

1: Passable

2: Bien

3: Très bien

Validation : Note supérieure ou égale à 9/15.

Entretien de motivation

Compétences (+ pondération)		0	1	2	3	Observations
Expression et communication	Expression correcte Conviction					
Niveau de réflexion, d'analyse et d'organisation	Plan annoncé Références précises Exemples pertinents Qualité argumentaire					
Connaissances	Savoirs Vocabulaire spécialisé					
Motivation						
Perception du métier						
Organisation de la formation						
Projet personnel						
Total		/ 21				

0: Insuffisant

1: Passable

2: Bien

3: Très bien

Validation : note supérieure ou égale à 11/21.

ANNEXE 1

Dispenses et équivalences TEP

Certifications délivrées par l'Etat

Critère/Certification	TEP	EPMSP	BC 1	BC 2	BC3	BC 4
Sportif de haut niveau inscrit ou ayant été inscrit sur liste HN en équitation	x					Dispense prérequis Allègement de formation Dispense épreuve 2
Test B des TEP BPJEPS « activités équestres »	x					
UC1 et UC2 BPJEPS Educateur Sportif			x	Allègement de formation		
UC 3 et UC4 BPJEPS "activités équestres"	x	x			x	
UC 3 ou UC4 BPJEPS "activités équestres"	x	x			Allègement de formation	
Bac Pro CGEH			x			Dispense épreuve 1 Allègement formation
BP REH			x			Dispense épreuve 1 Allègement formation

Certifications délivrées par la FFE

Critère/Certification	TEP	EPMSP	BC 1	BC 2	BC3	BC 4
Animateur d'équitation	x	x				Allègement de formation Dispense épreuve 1
Accompagnateur de tourisme équestre	x	x				x
Degré 2	x					
Degré 3	x					Dispense prérequis Allègement de formation Dispense épreuve 2
Galop 7 Western	x					
Galop 7 Attelage	x					
Galop 8 de cavalier	x					Dispense prérequis

x : uniquement si justifie d'une expérience pro d'au moins 2 ans au cours des 5 dernières années

Résultats sportifs attestés par le DTN de la FFE

Critère/Certification	TEP	EPMSP	BC 1	BC 2	BC3	BC 4
2 classements CCE Am 4 mini ou équivalent	x					
2 classements CCE Am 3 mini ou équivalent	x					Dispense prérequis
2 classements CCE Am 2 mini ou équivalent	x					Dispense prérequis Allègement de formation Dispense épreuve 2
1 classement Dressage Am 3A mini ou équivalent ET 1 classement CSO ou Hunter Am3 GP mini ou équivalent	x					
1 classement Dressage Am 3 Préli mini ou équivalent ET 1 classement CSO ou Hunter Am3 GP mini ou équivalent	x					Dispense prérequis
1 classement Dressage Am 3 GP mini ou équivalent ET 1 classement CSO ou Hunter Am2 GP mini ou équivalent	x					Dispense prérequis Allègement de formation Dispense épreuve 2
2 classements TREC Am 1 mini ou équivalent	x					Dispense prérequis
2 participations Western Am 2 mini ou éq avec score mini de 65/70	x					Dispense prérequis
2 classements dans 1ère moitié en Attelage Am 2 mini ou équivalent	x					Dispense prérequis

Certifications délivrées par la CPNE-EE

Critère/Certification	TEP	EPMSP	BC 1	BC 2	BC3	BC 4
2 classements CCE Am 4 mini ou équivalent	x	x			Allègement de formation	x
2 classements CCE Am 3 mini ou équivalent	x					Dispense prérequis

x : uniquement si justifie d'une expérience pro d'au moins 2 ans au cours des 5 dernières années